

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 403

non-membres: 30 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Avril 2000

Dans la préface à la neuvième édition (1986) du Dictionnaire de l'Académie française, Maurice Druon précisait: «Le Dictionnaire de l'Académie est celui de l'usage, simplement et suprêmement, le dictionnaire du bon usage, qui par là sert, ou devrait servir, de référence à tous les autres.» La plupart des dictionnaires usuels modernes semblent, hélas, renoncer à assumer cette mission de défense du bon usage en approuvant des usages condamnables qui altèrent la langue au lieu de l'enrichir. Fâcheuse abdication.

Gageure

Attention à la prononciation de la deuxième syllabe: *ju* et non *jeu*. Ce mot féminin rime avec «injure» et non avec «majeure». Il en est de même pour les substantifs *chargeure* (terme de blason), *mangeure* et *vergeure*.

Dans son acception première (vieillie), la *gageure* était la promesse réciproque de payer le gage convenu si l'on perdait un pari. Soutenir la *gageure*: l'accepter. Se dit aujourd'hui d'une action, d'un projet, d'une opinion si étrange qu'elle semble un pari à tenir, un défi à relever. En ce sens, *gageure* pourrait avantageusement remplacer le franglais *challenge*.

(Défense du français, n° 403, avril 2000)

Horripiler

Ce verbe signifie étymologiquement «hérissier le poil». En médecine, l'horripilation est un frissonnement général qui précède la fièvre et pendant lequel les poils se dressent sur la surface du corps, provoquant ce qu'on appelle communément la «chair de poule». «Nommer officier le fils d'un tisserand, c'eût été un scandale à faire horripiler toutes les ailes de pigeon du royaume de France et de Navarre» (C. Tillier).

Etre horripilé, c'est être fortement agacé, exaspéré au point d'en avoir le poil hérissé. Ce qui, évidemment, conduit à être de mauvais poil.

(Défense du français, n° 403, avril 2000)

Ingambe

Le préfixe *in-* abuse bon nombre de personnes qui attribuent au mot *ingambe* un sens négatif, comme dans *invalide*, *infirm*, *incurable*. De ce fait, elles sont portées à croire que cet adjectif signifie «qui est incapable de marcher, impotent».

Ingambe (de l'italien *in gamba*) a au contraire un sens positif et se dit d'une personne bien en jambes, dispose, alerte: «Le monde fut étonné de voir presque tout à coup un cul-de-jatte *ingambe*» (Saint-Simon).

(Défense du français, n° 403, avril 2000)

Jadis (naguère, autrefois)

«Naguère, nos parents étaient respectueux des traditions»; «Autrefois, au temps des premiers aérostats...»; «Jadis, sous le règne de Charlemagne...» Cet exemple fournit une gradation correcte pour l'utilisation des mots *naguère*, *autrefois*, *jadis*.

Jadis (contraction de *ja*, déjà, et de *die*, jours) signifie «il y a des jours de cela» et ne devrait s'employer que pour évoquer un temps éloigné.

Naguère (contraction de «il n'y a guère») fait référence à un passé récent qu'a connu la personne qui utilise ce terme.

Autrefois a un sens plus vague, qui se situe au-delà de *naguère* mais en deçà de *jadis*.

(Défense du français, n° 403, avril 2000)

Kitsch

Ce mot, emprunté à l'allemand, signifie «toc, tape à l'œil». Dans sa *Psychologie du kitsch* A. Moles le définit comme «le faux devenu valeur en soi, érigé en objet d'art». Par extension: d'un mauvais goût baroque et provocant. Un style kitsch: un style volontairement démodé.

On se gardera de confondre ce mot avec *kit*, mot anglais désignant une trousse d'outils et utilisé en franglais pour désigner des objets ou meubles préfabriqués à monter soi-même.

(Défense du français, n° 403, avril 2000)

Lobbying

Le mot anglais *lobby* signifiant «vestibule, antichambre, salle d'attente, couloir, corridor» désigne aussi un groupe de pression qui, pour défendre ses intérêts, s'efforce de peser sur la politique gouvernementale ou sur la législation. Le dérivé *lobbying* indique la pratique de ceux qui se réclament d'un *lobby*.

Quoique les termes *lobbysme* (pour «lobbying») et *lobbyste* aient été adoptés par quelques dictionnaires accueillants, il est souhaitable de les éviter, à moins que l'on veuille donner à son discours un tour ironique ou péjoratif.

(Défense du français, n° 403, avril 2000)